



# **Centre Pénitentiaire des Baumettes**

Complément d'informations techniques suite à la concertation publique de 2019

le 28 septembre 2020

# Rappel échéances du projet

## LES PROCHAINES ÉTAPES

■ Étapes d'information du public 
■ Étapes des échanges avec les riverains tout au long du projet

### 3<sup>e</sup> trimestre 2020

Présentation et échange sur la charte chantier faibles nuisances

### 1e trimestre 2021

Présentation du projet retenu

### 1<sup>er</sup> semestre 2021

AG CIQ

## Mise à

disposition de l'étude d'impact après avis de l'autorité environnement ale

### Présentation de l'étude d'impact aux riverains

Présentation des modalités du chantier de démolition

#### 2<sup>e</sup> semestre 2021

Présentation des modalités du chantier de construction

### 2022-2024

Réunions régulières pendant les travaux



# Déroulé de l'échange

- Etude structurelle du mur d'enceinte Information sur l'étude du mur et partage des conclusions
- Etude de stationnement Echanges suite à la mise en ligne de l'étude de stationnement
- Charte chantier faibles nuisances
   Présentation du contenu de la charte et échanges sur les possibilités d'évolution



## Etude structurelle du mur d'enceinte

L'étude est menée dans le but de vérifier la composition du mur d'enceinte historique des Baumettes



## Etude structurelle du mur d'enceinte réalisée par le bureau d'étude INGEROP

- Etude sur site réalisée en janvier 2020
- Avis du bureau d'étude sur la possibilité de surélever le mur d'enceinte





## Etude structurelle du mur d'enceinte

### **Conclusion**

Une surélévation maçonnée du mur actuel n'est pas possible.

Il serait techniquement envisageable de renforcer le mur en l'épaississant sur l'espace du chemin de ronde, mais cela est impossible au regard des contraintes suivantes :

- La largeur du chemin ne peut être réduite pour permettre la circulation des véhicules pompiers
- Il faudrait déplacer de nombreux réseaux qui cheminent contre le mur d'enceinte et/ou sous terre dans le chemin de ronde.
- D'autres alternatives au traitement des covisibilités seront envisagées dans le cadre de la consultation



## **Etude de stationnement**

L'étude est menée dans le but de dimensionner le besoin en stationnement



## Etude de stationnement réalisée par le bureau d'étude Transitec

- Etude sur site réalisée en début d'année 2019
- Version initiale du rapport en mai 2019
- Etude mise à jour en décembre 2019, après suppression des données sensibles, notamment celles relatives aux habitudes des personnels pénitentiaires

Mise en ligne de l'étude de stationnement en février 2020 en annexe « des enseignements tirés de la concertation et les mesures à mettre en place par l'APIJ, en sa qualité de maître d'ouvrage »

- Registre dématérialisé de la concertation publique : <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/1536">https://www.registre-dematerialise.fr/1536</a>
- Site internet de l'APIJ : <a href="http://www.apij.justice.fr/nos-actualites/concertation-prealable-baumettes-3/">http://www.apij.justice.fr/nos-actualites/concertation-prealable-baumettes-3/</a>



## **Etude de stationnement**

## **Objectif du dimensionnement**

 L'objectif est de ne pas accroitre la demande de stationnement sur voirie liée au centre pénitentiaire voire de l'améliorer

## Hypothèse du dimensionnement

- Conservation des pratiques actuelles en matière de choix de mode de transport (hypothèse conservatrice)
- Le scénario prend en compte une marge d'une surpopulation en détention de 20%
- Les simulations présentées dans l'étude sont basé sur les pics d'activité dans le contexte le plus contraignait possible



Les projections ainsi que la définition des objectifs s'appliquent aux périodes de pic d'activité du centre pénitentiaire, qui sont dimensionnantes.



## **Etude de stationnement**

### **Conclusions**

L'offre privée prévue à terme (composée du parking existant de 150 places et du parking en projet de 200 places) est adaptée à la demande projetée à terme, dans un objectif de non dégradation de l'occupation du stationnement sur voirie.

- En atteignant 100% d'occupation du stationnement privé : l'occupation de l'espace public se verrait réduite d'une soixantaine de véhicules en semaine et d'une trentaine le mercredi
- Avec un taux d'occupation du stationnement privé de 85% à 90%, l'occupation de l'espace public devrait être similaire à l'actuel.

### **Préconisations**

- Optimiser la localisation des parkings privés par rapport aux accès du personnel.
- Optimiser la gestion des parkings privés en tenant compte des typologies d'usagers, des horaires des employés, etc.
- Valoriser l'usage des transports collectifs, des modes actifs et du covoiturage auprès de l'ensemble des usagers
- Accompagner la Métropole dans son projet de réaménagement des espaces publics afin de garantir la cohérence avec les besoins du site
- Engager un Plan de Déplacement (PDA) à l'échelle du site







# DEMARCHE CHANTIER FAIBLES NUISANCES

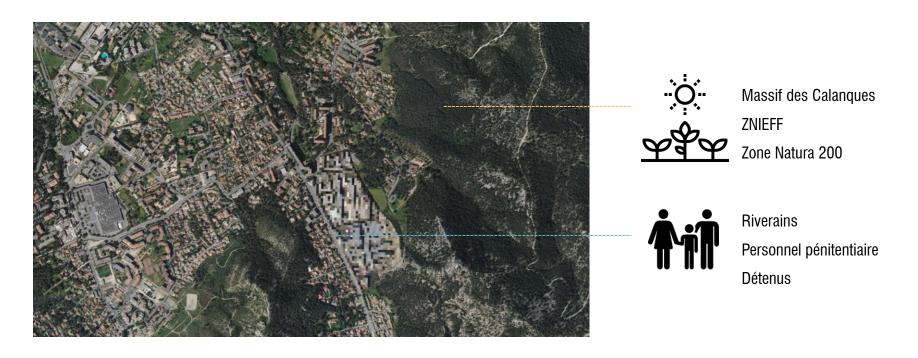
**Démolition - Reconstruction : Les Baumettes 3** 



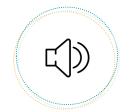
# **CONTEXTE DE L'OPERATION**

2020.0636P01 B Présentation Chantier faibles nuisances

### DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU CHANTIER FAIBLES NUISANCES



### PRESENCE D'UN VOISINAGE SENSIBLE, D'UNE PARC NATUREL EN LIEN AVEC LES CALANQUES A PRESERVER



Limiter les nuisances acoustiques et vibratoires



Limiter les nuisances visuelles et garantir le maintien de la qualité de l'air



Protection du milieu naturel Gérer les **produits dangereux** Empêcher les **pollutions** accidentelles

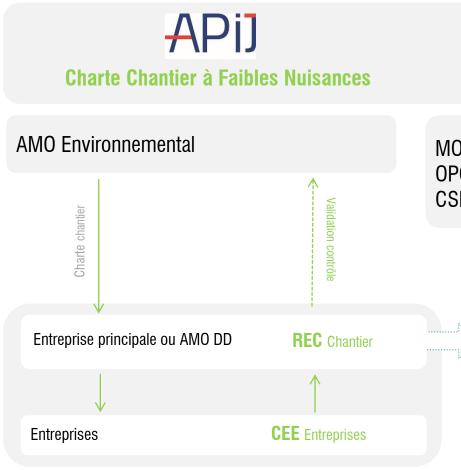


Limiter l'impact des engins sur le trafic et le voisinage

- Respect de la charte chantier faibles nuisances
- Signature de la charte par toutes les entreprises

## ORGANISATION GÉNÉRALE

### MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE DES PRESCRIPTIONS DE LA CHARTE CHANTIER



MOF OPC **CSPS** 



### MISSION DU REC:

- Veille au respect de la charte
- Assurer la prise en compte des **remarques** de l'APIJ issues des riverains
- Sensibilisation du personnel de l'entreprise par des réunions dédiées
- S'assurer de la bonne tenue du chantier
- Responsable de l'organisation de la collecte, tri, évacuation déchet (bordereaux DIS, déchet inertes et DIB)
- Suivi mensuel des **consommations** de chantier
- Fais le lien avec l'APIJ
- Transmet les documents attendus au lancement du chantier
- Transmet mensuellement les documents attendus au REC Interchantier

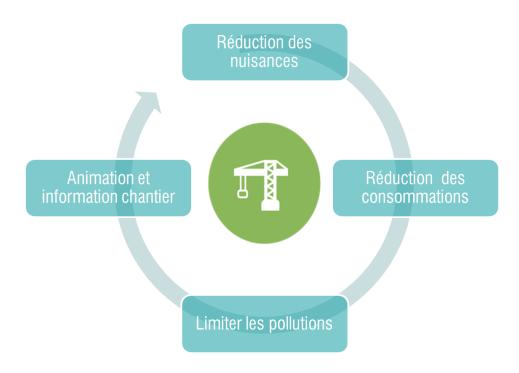
Management de Chantier à faible impact

Prescriptions

Preuves conformité

# **Responsable Environnement Chantier (REC)**

- Veille au respect de la charte chantier vert
- Interlocuteur privilégié de l'AMO environnemental
- Collecte des données environnementales et de sécurité des produits (FDS/FDES)
- Suivi des réclamations des riverains et de leur traitement durant le chantier



## Pollutions accidentelles du site par le sol, l'eau et l'air

- Imperméabilisation des zones de stockage
- Utilisation d'un bac de décantation pour la récupération des eaux de lavage et valorisation des fonds de toupie
- Utilisation d'huile de décoffrage d'origine végétale
- Brûlages des déchets interdits sur le chantier
- Arrosage des sols poussiéreux et aspiration des poussières
- Mise à disposition un kit de dépollution
- Suivi des consommations du chantier et de la base vie



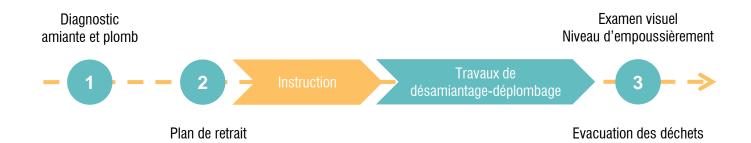




## **Amiante et plomb**

- Diagnostic amiante et plomb avant tout travaux sur les bâtiments existants
- Plan de retrait amiante (confinement, retrait, gestion des déchets, repli de chantier)
- Un mois d'instruction par l'OPPBTP et la CRAM
- Travaux réalisés par une entreprise certifiée (SS3)
- Contrôles sur chantier du taux d'empoussièrement
- Traçabilité de 100% des déchets jusqu'à l'élimination pas BSDA signés par l'APIJ
- Contrôle des zones de travaux pour restitution





## Gestion des déchets et produits dangereux

- Limitation à la source de la production de déchets (calepinage, emballages consignés, réutilisation in situ, etc.)
- Récupération, tri et acheminement des déchets dans des bennes spécifiques (déchets dangereux et non dangereux)
- Signalétique pour les consignes de tri
- Collecte de 100% bordereaux (BSD) Recherche des filières et valorisation
- Recherche d'une valorisation optimale











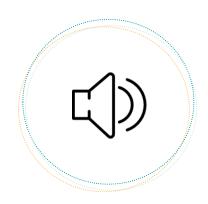






# Nuisances acoustiques et visuelles

- Nettoyage journalier des abords et accès au chantier
- Nettoyer les roues des véhicules avant la sortie du chantier
- Suivi des émissions acoustiques en continu
- Limitation des nuisances acoustiques :
  - Respect des horaires
  - Planification des livraisons
  - Matériel insonorisé conforme au marquage CE
  - Engins électriques et hydrauliques
  - Protections acoustiques amovibles
- Sensibilisation des ouvriers sur le bruit et la poussière
- Abattement des poussières par projection d'eau



RAPPEL
75 dB(A) en limite
de chantier, avec
des pics
maximaux à 85
dB(A)

# **Nuisances acoustiques et visuelles**



Cris et voix des compagnons



Balayeuse



Pelle hydraulique, grignoteuse



Bulldozer



Foreuse injection



Pelles à bras hydraulique



Convoyeur à bande



Poids lourds



Engins en circulation et avertisseurs



Avertisseur « à fréquences mélangées » (type cri du lynx)



Toupie béton



Grue mobile



Mini-pelle



BRH (brise-roche hydraulique)



Autres technologies: découpe au vérin hydraulique, hydrodémolition

# Limiter la gêne des riverains

- Point de contact chantier (n° vert, boite mail, boite aux lettres)
- Panneau d'information riverains
- Distribution de documents d'informations
- Palissade de chantier (protection visuelle et acoustique)
- Gestion des plaintes
- Réunions d'information régulières en phase chantier





2020.0636P01 B Présentation Chantier faibles nuisances